

**Ce jeudi 17 octobre 2024, M. Emmanuel TACHE DE LA PAGERIE a visité notre établissement pendant plus de deux heures, honorant ainsi l'engagement pris lors de sa venue le 22 septembre, dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et du recueillement en hommage aux personnels pénitentiaires morts en service ou blessés en mission.**

À cette occasion, M. le Député avait eu de longs échanges avec la seule organisation syndicale présente, même en ce dimanche, et avait invité l'OS représentative des personnels à l'accompagner lors de sa prochaine visite. L'UFAP UNSa Justice MC ARLES a donc répondu à cette invitation unique. Accompagné de ses collaborateurs parlementaires, de journalistes et de photographes, M. le Député a été accueilli par M. le Chef d'établissement. Nous avons assisté à un moment d'échanges où la transparence des discussions a été manifeste.

Nous avons particulièrement apprécié la sincérité du dialogue. Ont été mis en avant le professionnalisme des agents, le taux d'emploi des détenus ainsi que les activités proposées. Les difficultés, quant à elles, ont également été abordées, notamment le manque d'effectifs, les restrictions budgétaires, et la cohabitation parfois complexe des détenus en raison de la diversité des profils.

Forte de son expertise, l'UFAP UNSa Justice MC ARLES a présenté des données chiffrées pour illustrer les carences réelles de notre structure, marquée par un déficit chronique de personnels dû à une sous-évaluation de l'organigramme initial. L'organisation s'est également indignée face aux coupes budgétaires drastiques, qui ont contraint à l'abandon de projets d'aménagement, de formation et d'amélioration des conditions de travail pour l'ensemble des personnels.

Pour l'UFAP UNSa Justice MC ARLES, les économies que l'État souhaite réaliser doivent être supportées par les auteurs de crimes et délits, et non par les personnels qui assurent la sécurité publique, souvent au péril de leur vie.

Nos revendications locales étaient les suivantes :

- Augmentation des effectifs de surveillants avec un objectif de 170 agents
- Spécialisation de notre structure pour accueillir des détenus d'un profil similaire
- Reprise immédiate des formations pour les personnels
- Paiement des heures supplémentaires sans plafond

Ces attentes fortes ont retenu l'attention de notre visiteur, qui s'est engagé à les défendre au plus haut niveau de l'État.

La visite de M. le Député s'est conclue par des mots de reconnaissance à l'égard des agents, déclarant qu'il était « admiratif du courage des personnels et de l'engagement quotidien qui anime les femmes et les hommes au service de la République ».

ARLES, le 18 octobre 2024

Le Bureau Local **UFAP UNSa Justice**